

LA MONTAGNE

Faits divers

Un mât éolien de plus de 80 mètres de haut saboté à Montgibaud (Corrèze)

Publié le 13/09/2022 à 19h11



illustration operation securite chez commercants, tabac, gendarmerie, gendarmes, force ordre, lutte contre cambriolage et braquage, patrouille, proximite, Lubersac, le 16/12/2021, photo stephanie para. © Stéphanie Para

Le parquet de Brive a ouvert une enquête, ce mardi 13 septembre, après le signalement d'une chute d'un mât haut de 80 mètres à Montgibaud. Celui servait à mesurer la force du

vent dans la perspective d'une possible implantation d'éoliennes.

Il devait rester en place pour une durée de deux ans, mais n'aura pas tenu plus de six mois. À Montgibaud, à la frontière de la Corrèze et de la Haute-Vienne, le mât installé en avril dernier pour réaliser des mesures dans le cadre d'un projet éolien, est tombé dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 septembre.

Un acte volontaire

Des riverains en ont fait le signalement à la mairie, puis à la gendarmerie. La piste de l'acte volontaire ne fait pas de doute. Selon le parquet de Brive, "les câbles ont été sectionnés et le mât, haut de 80 mètres, est tombé de toute sa longueur". L'enquête "pour dégradations volontaires" a été confiée à la brigade de recherches de Brive. En Haute-Vienne, plusieurs attaques similaires sur ce type de mâts ont été recensées ces dernières années.

Selon le maire de Montgibaud, Alain Marsat, qui a communiqué sur le site internet de la mairie, le projet initial, porté par la société VSB Energies R, prévoyait l'installation, de trois à cinq éoliennes. Un projet qui en était à sa phase d'études techniques.

Pierre Vignaud